



FICHE ATTESTATION LIMITEUR DE VITESSE

N°Adhérent :
97-SGC

N° : Tco-F-374
CoMet 1.7.6.7

97-SGC-23-07300



W04-2

Validité de l'attestation : 13/06/2024 (Date d'attestation + 1 an)

Agrément : 05.22.271.004.1 en tant qu'adhérent Cercle Optima

Nous, soussignés :

SOCIETE GUADELOUPEENNE DE CHRONOTACHYGRAPHE , Adhérent Cercle Optima
Impasse Emile Dessout
route ancien Abattoir ZI de Jarry
97122 BAIE-MAHAULT GPE

Attestons que le système de limitation du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification, et que son fonctionnement est conforme aux exigences règlementaires en vigueur.

Vérification effectuée selon Procédure Tco-P-371

Vitesse constatée du système de limitation du véhicule : 90 km/h

EXPLOITANT

SBMT
RUE ALFRED LUMIERE
ZI de Jarry
97122 BAIE-MAHAULT

VEHICULE

MERCEDES BENZ
G3351SN33C
WDB9341611L515553
BF-339-KA France
kilométrage : 269875
Mise en circulation 28/10/2010

PROPRIETAIRE

SBMT
RUE ALFRED LUMIERE
ZI de Jarry
97122 BAIE-MAHAULT

TACHYGRAPHE/UEV

Numérique

Tél : 0590321825

Fax :

Email : j.compteur@outlook.fr

Fait à : BAIE-MAHAULT GPE

Le : 14/06/2023

Nom : Patrice BEVIS

Signature

SGC Sarl
Société Guadeloupéenne de Chronotachygraphes
Impasse Emile Dessout - ZI de Jarry
97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0590 32 18 25 - Fax : 0590 32 44 53
Siret : 504 271 597 00013 - APE : 8820D
E-mail : j.compteur@orange.fr

Attestation en application de l'Arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 15 novembre 1954 relatif aux visites techniques de certains véhicules de transports de marchandises



Destruction possible :
Sans Objet



Classement :
Sans Objet



Autre :
Imprimé à la demande

le : 14/06/23
Page 1 / 1